REÇU EN PREFECTURE
le 02/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_DA-073-257302539-20260302-20260351_AP

TARENTAISE VANOISE

DECISION DU PRESIDENT N° 2026-01

Marché public d'Aménagement de nouveaux bureaux pour le service Gemapi de l'APTV

VU le Code Général des Collectivité Territoriales,
VU le Code de la Commande Publique,
VU les statuts du syndicat mixte de l'Assemblée de Pays Tarentaise Vanoise, approuvé par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2022,
VU la délibération n°2020-08-04 du 14 août 2020 relatives aux délégations du Président,
VU la délibération n° 2024-03-36 du 5 mars 2025 donnant délégation au Président pour l'attribution des MAPA inférieurs aux seuils européens de procédure formalisée,

Considérant la procédure adaptée ouverte passée en vertu de l'article L2123-1, R2123-1 du Code de la Commande Publique, passée le 12/01/2026,

Le Président décide

Article 1 : Le choix du titulaire du marché public intitulé " Aménagement de nouveaux bureaux pour le service Gemapi de l'APTV", est approuvé conformément aux conclusions de l'analyse des offres.

Le marché est attribué à :

Lot 1 - Gros oeuvre :
EURL HABITAT SAVOYARD
ayant son siège social à : 80 place Saint-Laurent - 73260 GRAND-AIGUEBLANCHE

pour un montant de : 19 525 € HT

Lot 2 - Menuiseries extérieures et intérieures :
SARL JEROME DURAND - MENUISERIE SAVOISIENNE
ayant son siège social à : 657 route des Chênes - ZA de Terre Neuve - 73200 GILLY SUR ISERE

pour un montant de : 36 042,60€ HT

Lot 3 - Cloisons - doublages - faux plafond :
SASU FOREZ DECORS
ayant son siège social à : 427 route de Montbrison - ZI Tournel - 42600 CHAMPDIEU

pour un montant de : 19 777,56 € HT

Lot 4 : Carrelage - Faïence :
EURL HABITAT SAVOYARD

REÇU EN PREFECTURE
le 02/03/2026
Application agréée E-legalite.com
21_DA-073-257302539-20260302-20260351_AP

ayant son siège social à : 80 place Saint-Laurent - 73260 GRAND-AIGUEBLANCHE

pour un montant de : 3 650,18 € HT

Lot 5 - Sols souples :
SAS B.S RENOV ALPES
ayant son siège social à : 5 avenue Paul Verlaine - 38100 GRENOBLE

pour un montant de : 6 309,73 € HT

Lot 6 - Peintures :
KDP SASU
ayant son siège social à : 1418 Route des Bauges - 73100 Grésy sur Aix

pour un montant de : 8 387,99 € HT

Lot 7 - Plomberie - Sanitaires :
SAS REY FRERES
ayant son siège social à : 45 rue du Faubourg - Saint Genix sur Guiers - 73240 SAINT GENIX LES VILLAGES

pour un montant de : 13 462 € HT

Lot 8 : Electricité - courants faibles - chauffage:
REVET ELECTRIC
ayant son siège social à : 301 route de la grillette - 73200 MERCURY

pour un montant de : 26 877,07 € HT

Article 2 : Cette décision est portée à la connaissance de Monsieur le sous-préfet de Savoie.

Moûtiers, le 25 février 2025

Le Président de l'APTV
Fabrice Pannekoucke

Assemblée du Pays de Tarentaise-Vanoise